

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Juillet 2001

Québec, le 25 juillet 2001

Monsieur Marcel Brien
Directeur des études
Campus Notre-Dame-de-Foy
5000, rue Clément-Lockquell
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 1B3

Objet : Suivi apporté au rapport d'évaluation de la composante de la formation générale des programmes d'études

Monsieur le Directeur,

La Commission a examiné, lors de sa réunion du 11 juillet dernier, le suivi accordé par le Campus Notre-Dame-de-Foy à l'évaluation de la composante de la formation générale des programmes d'études. La Commission avait formulé deux recommandations au Collège : une première visant à assurer que les professeurs se familiarisent avec les devis de la formation générale et les appliquent en tenant compte davantage de la formation propre adaptée aux divers programmes; et une deuxième portant sur l'application de la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) dans l'ensemble des disciplines de la formation générale notamment en ce qui concerne l'atteinte des objectifs et le respect des standards.

La Commission a conclu, dans les deux cas, que des suites satisfaisantes avaient été données à ces recommandations. Le Collège a diffusé les devis ministériels à chacun des enseignants et il a offert de la formation sur ce sujet. La Commission comprend que cette formation conduira à une application davantage conforme des devis ministériels, notamment en ce qui a trait aux cours propres aux programmes, ce que la vérification des plans de cours par la direction permettra d'attester. Le Collège a, par ailleurs, apporté à sa PIEA les précisions demandées dans un contexte de consensus institutionnel.

Enfin, la Commission note avec intérêt les actions posées par le Collège qui vont dans le sens des suggestions qui lui avaient été faites, soit l'inclusion de critères de pertinence et d'équivalence à l'intérieur de la démarche de coordination et d'approbation des plans de cours de même que l'intensification du perfectionnement des enseignants.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer